AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

226C1843
FR0012333284-FS0906

22 octobre 2026

Déclarations de franchissements de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

ABIVAX

(Euronext Paris)

1. Par courrier reçu le 20 octobre 2026, la société The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en baisse, le 14 octobre 2026, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ABIVAX et détenir, à cette date, indirectement, 4 168 239 actions ABIVAX représentant autant de droits de vote, soit 4,78% du capital et 4,71% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Goldman Sachs & Co. LLC	3 053 901	3,50	3 053 901	3,45
Goldman Sachs International	951 416	1,09	951 416	1,07
Goldman Sachs Asset Management L.P.	162 910	0,19	162 910	0,18
Folio Investments Inc.	12	ns	12	ns
Total The Goldman Sachs Group, Inc.	**4 168 239**	**4,78**	**4 168 239**	**4,71**

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions ABIVAX hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, au 14 octobre 2026, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 2 923 982 actions ABIVAX (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 2 789 982 actions ABIVAX résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions ABIVAX et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites action ; et

- 134 000 actions ABIVAX résultant d'un contrat « *call option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'entre le 16 octobre 2026 et le 15 janvier 2027, à des prix compris entre 115 $ et 155 $.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, au 14 octobre 2026, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 1 081 334 actions ABIVAX (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 128 100 actions ABIVAX résultant de la détention d'un contrat « *put option* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'au 16 octobre 2026, à un prix unitaire de 115 $; et

- 953 234 actions ABIVAX résultant de la détention de 91 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 13 janvier 2027 et le 14 octobre 2036.

[1] Sur la base d'un capital composé de 87 271 525 actions représentant 88 526 782 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

2. Par courrier reçu le 21 octobre 2026, la société The Goldman Sachs Group, Inc. (Corporation Trust Center, 1209 Orange Street, Wilmington, DE 19801, Etats-Unis) a déclaré avoir franchi en hausse, le 15 octobre 2026, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ABIVAX et détenir, indirectement, 4 920 292 actions ABIVAX représentant autant de droits de vote, soit 5,64% du capital et 5,56% des droits de vote de cette société[1], répartis comme suit :

	Actions	**% capital**	**Droits de vote**	**% droits de vote**
Goldman Sachs & Co. LLC	3 827 506	4,39	3 827 506	4,32
Goldman Sachs International	930 161	1,07	930 161	1,05
Goldman Sachs Asset Management L.P.	162 594	0,19	162 594	0,18
Goldman Sachs Bank Europe SE	20	ns	20	ns
Folio Investments Inc.	11	ns	11	ns
Total The Goldman Sachs Group, Inc.	**4 920 292**	**5,64**	**4 920 292**	**5,56**

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions ABIVAX hors marché.

Au titre de l'article L. 233-9 I, 6° du code de commerce, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 3 061 011 actions ABIVAX (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) dont :

- 2 925 711 actions ABIVAX résultant d'un prêt de titre avec « *right to recall* » portant sur autant d'actions ABIVAX et lui permettant de rappeler à tout moment lesdites action ;

- 1 300 actions ABIVAX résultant d'un contrat « *put option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 16 octobre 2026, à un prix unitaire de 155 $; et

- 134 000 actions ABIVAX résultant de 2 contrats « *call option* » à dénouement physique, exerçables jusqu'au 15 janvier 2027, à des prix compris entre 115 $ et 155 $.

En outre, au titre de l'article L. 233-9 I, 4° bis du code de commerce et de l'article 223-14 V du règlement général, la société The Goldman Sachs Group, Inc. a précisé détenir, indirectement, par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle, 1 439 470 actions ABIVAX (prises en compte dans la détention par assimilation visée ci-dessus) résultant de la détention de 92 contrats « *swap* » à dénouement en espèces, exerçables jusqu'entre le 13 janvier 2027 et le 15 octobre 2036.

_____